

La Dépêche du Midi - dimanche 15 mai 2022

locale

Prison : « Le double de détenus... mais des surveillants en moins »



141 détenus pour 65 places à la maison d'arrêt de Foix. Pour deux syndicats de surveillants pénitentiaires, cette surpopulation devient « inacceptable » pour les agents et les détenus. La direction répond.

À la prison de Foix, les problèmes s'accroissent en même temps que les détenus. Syndicats comme direction s'accordent sur un chiffre : la prison

compte 141 détenus pour 65 places, soit un taux d'occupation de 217 %.

Vincent Brochard, représentant du syndicat Ufap-Unsa des agents pénitentiaires, et Stéphane Cortets, représentant de FO Pénitentiaire à Foix, tranchent : « Il y a même 23 matelas au sol. Ça veut dire que, dans le tiers des cellules, il y a un matelas au sol. » Le tout dans 9 m², qui peuvent donc être occupées par 4 personnes. L'occasion de rappeler que la peine de prison, selon les textes, est « uniquement » la privation de liberté. « L'Observatoire international des prisons est passé l'an dernier et a classé Foix dans le top 10 des prisons les plus surpeuplées de France », se souvient Vincent Brochard.

Avec des éléments de contexte particuliers : « En raison du Covid, chaque nouvel arrivant doit être isolé pendant sept jours, il a une cellule que pour lui. » Et, assure la direction, « nous avons beaucoup d'entrants actuellement sur l'établissement et un taux de libération qui compense à peine le nombre d'entrants ». Les syndicalistes mettent aussi en avant l'arrivée croissante de détenus « à caractère psychiatrique élevé », qui ne peuvent pas cohabiter avec d'autres détenus. Ce que la direction réfute.

Pour faire face à cette surpopulation, le système D l'emporte : « On n'arrive pas toujours à séparer les prévenus des condamnés, à isoler les arrivants, les vulnérables, les psy... », énumèrent les représentants du personnel. Autant de différenciations qui sont pourtant souhaitées par l'administration. Ce à quoi la direction répond : « Il n'y a plus aucun détenu placé au quartier de semi-liberté mais ces placements peuvent lutter contre le nombre croissant de matelas au sol et ainsi alléger la charge de travail des agents en détention. »

Un filet antiprojections avant la fin de l'année

Une façon de reconnaître que ces conditions, difficiles pour les détenus, le sont également pour les agents. « Il y a le double de détenus mais des surveillants en moins ! », s'exclament les représentants des deux syndicats. Qui assurent que, sur les 33 agents qui devraient travailler, « il en manque 6

ou 7 en permanence ». D'où des rappels nombreux, notamment le week-end. La direction répond de son côté que des agents « viennent seulement de quitter l'établissement et les ouvertures de postes sont prévues » prochainement.

Les agents assurent être d'autant plus sous pression que les projections sont nombreuses, à la prison de Foix : « Des fois, c'est quatre-vingt par jour. » De la nourriture, de la drogue, des téléphones, projetés par-dessus le mur d'enceinte par des complices de détenus. « Ce qui nous inquiète, c'est qu'il peut y avoir des armes. On a déjà trouvé des couteaux en céramique, qui ne se détectent pas aux portiques », détaille Vincent Brochard. Face à ces projections, la direction confirme une information qui circule depuis des mois : un filet antiprojections sera installé « avant la fin de l'année ». L'investissement est lourd : plusieurs centaines de milliers d'euros.

Restera la surpopulation. Face à cela, les représentants des agents demandent un désengorgement de la prison de Foix. Réponse positive de la direction : « La direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse va obtenir un plan permettant durant les mois actuels et à venir de transférer un nombre conséquent de détenus condamnés sans attache locale au-delà de son ressort. Les établissements, dont Foix, en bénéficieront directement ou indirectement. »

Christophe Zoia

« Dans ce contexte, on comprend que certains détenus pètent les plombs. L'été sera chaud », anticipe les syndicalistes de la prison de Foix. « Et la réinsertion, qui est une des missions de la prison, on oublie. » La direction du service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) assure, de son côté : « La surpopulation carcérale a bien sûr des conséquences sur la prise en charge possible par le Spip, et donc de fait sur sa mission de réinsertion. Toutefois, le Spip s'est réorganisé en mai 2021 » et un poste et demi a été créé. La direction ajoute : « La connaissance des personnes détenues est assurément plus précise. » Et deux nouveaux agents devraient arriver

prochainement, portant les effectifs à 8. Le Spip indique que de nouveaux outils sont mis en place « qui sont susceptibles de nous permettre de développer nos propositions d'aménagement de peine. » Et donc d'envoyer moins de condamnés en prison.